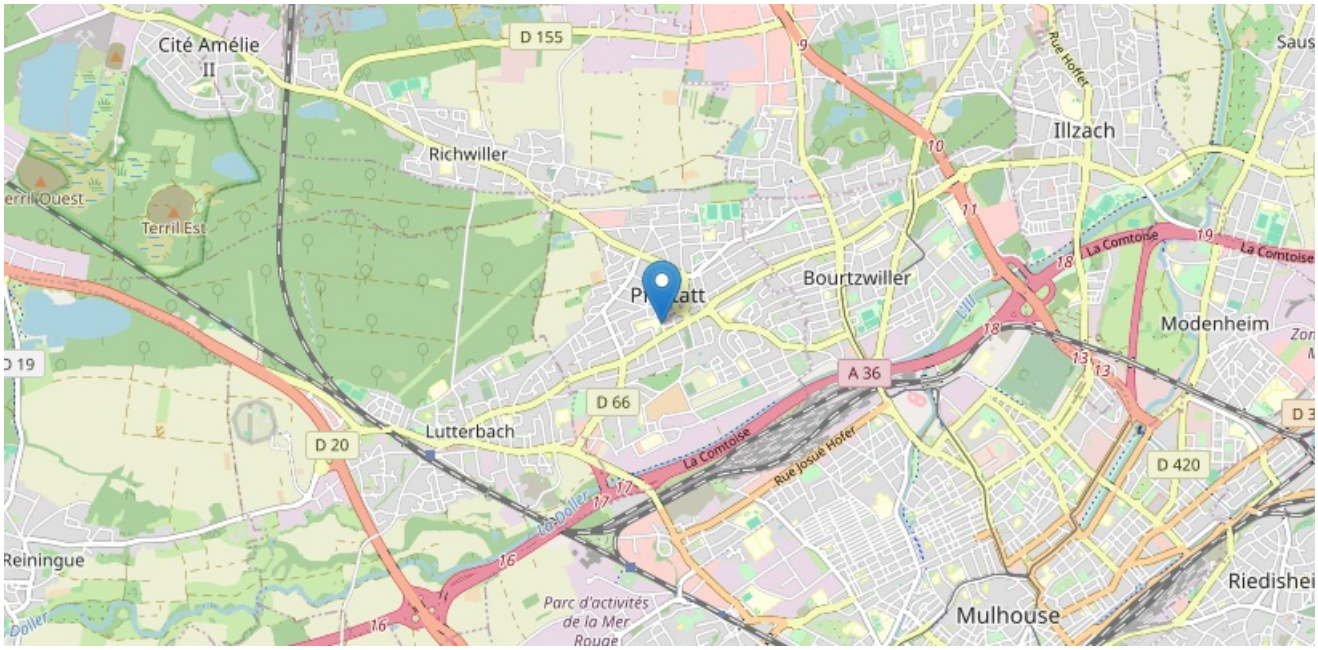
Pôle d'Addictologie Clinique

Soin de support (INCa) | Adultes | Oncogériatrie | Après-cancer | Aide à l'arrêt du Tabac - Alcool & addictologie



ADRESSE

1 Rue Henri Haeffely
68120 Pfastatt

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Téléphone: 03 89 52 80 31 ou le: 03 89 52 82 54

(Secrétariat)

Email : secretariat.addictologie@ch-pfastatt.fr

https://www.ch-pfastatt.fr/~webstats/index.php/les-activites/pole-d-addictologie-clinique

STRUCTURE

CENTRE HOSPITALIER PFASTATT
1 rue Henri Haeffely
68120 Pfastatt

Le service d'addictologie clinique accueille des personnes de tout âge souffrant d'une problématique addictive. Il a une capacité d'hospitalisation à temps plein de 20 lits.

Il propose un accompagnement adapté et des soins spécifiques aux patients notamment ceux présentant des situations complexes de comorbidités somatiques et/ou psychiatriques.

Hôpital de jour d'addictologie

L'hôpital de jour d'addictologie de 12 places complète l'offre de soins dans le domaine de l'addictologie.
Son activité est localisée au même niveau que celui qui héberge le service d'addictologie clinique en passant par la galerie qui relie les bâtiments A et B.
L'hôpital de jour d'addictologie vise à répondre au mieux à l'évolution des situations (poly consommations) par des moyens médicaux et paramédicaux et elle est une alternative recommandée au maintien de l'abstinence.

Les objectifs de l'hôpital de jour d'addictologie sont :
- le maintien de l'abstinence grâce aux activités thérapeutiques proposées
- l'accompagnement médico-psycho-social

Consultation hospitalière d'addictologie

Prise en charge des personnes souffrant de pathologies addictives à leur demande ou sur indication de leur médecin traitant.

La consultation a lieu sur rendez-vous auprès du secrétariat du pôle d'addictologie clinique au numéro de téléphone suivant : 03 89 52 82 54

Horaires du secrétariat :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
le mercredi de 8h15 à 13h00

En savoir + :

Arrêter la consommation d'alcool et de tabac ou de toute autre substance nocive pour la santé fait partie du traitement de votre cancer. Cela permet de réduire les risques de complications pendant et après les traitements.

Pendant un traitement contre le cancer, il est préférable de ne pas consommer d'alcool.

- L'alcool peut diminuer l'appétit. Or, particulièrement pendant les traitements contre le cancer, il est primordial d'avoir une alimentation variée et équilibrée afin d'assurer un bon équilibre nutritionnel.
- Certains traitements, notamment de chimiothérapie, sont éliminés par le foie. La consommation d'alcool occasionne une altération des fonctions hépatiques pouvant potentiellement réduire l'élimination des composés toxiques associés au traitement. La conséquence va être une toxicité accrue avec une augmentation des effets indésirables (nausées, vomissements, diarrhées).
- De plus, l'alcool peut modifier l'action de certains médicaments et réduire ainsi leur efficacité.

Les effets du tabac sont également connus :

- Chirurgie : augmentation des infections, des problèmes de cicatrisation, des complications respiratoires
- Chimiothérapie/radiothérapie : aggravation de certains effets indésirables (mucites, c'est-à-dire une inflammation des muqueuses de la bouche ou du système digestif, toxicités cutanées, œdèmes…)
- Dégradation de la qualité de vie
- Evolution de la maladie (pronostic) ou risque de second cancer.

Les consultations en addictologie permettent :

- D'effectuer un bilan des consommations,
- D'apporter une information et un conseil personnalisé aux consommateurs et à leur entourage
- De proposer un accompagnement pour aider à arrêter ou à réduire sa consommation
- De proposer, lorsque la situation le justifie, un suivi à long terme
- D'orienter le consommateur vers d'autres services ou professionnels spécialisés si nécessaire.

Source : Grand Est Addictions – Juillet 2026